

## GLOSSAIRE DE TERMES COMMERCIAUX ET CONNEXES

---

Prix de vente américain (PVA)	Méthode de calcul des droits d'importation aux États-Unis selon laquelle les droits applicables à certaines catégories de produits -- substances chimiques benzénoidiques, chaussures en caoutchouc, palourdes en conserve et gants de laine -- ont été calculés en multipliant le taux de droit non pas par le prix du produit importé, comme cela se fait habituellement, mais plutôt par le prix (habituellement bien plus élevé) du produit américain avec lequel le produit importé entre en concurrence. Ce qui a habituellement donné un droit effectif bien plus élevé. Les États-Unis ont accepté, pendant le Tokyo Round, d'éliminer progressivement cette pratique à compter de 1981.
Procédure accélérée	Procédure législative prévue à l'Article 151 du Trade Act de 1974 disposant que, une fois que le Président a officiellement soumis au Congrès un projet de loi visant l'application d'un accord (négocié dans le cadre de la Loi) touchant des obstacles non tarifaires au commerce, les deux Chambres doivent prendre un vote sur le projet dans les 90 jours. Aucun amendement n'est permis. Cette procédure vise à assurer les gouvernements étrangers que le Congrès prendra rapidement une décision sur un accord qu'ils ont négocié avec le gouvernement américain. La procédure accélérée autorisée par la législation en vigueur expire le 3 janvier 1988.
Procédure quasi-judiciaire	Procédure par laquelle les organismes de réglementation appliquent à des cas spécifiques les dispositions statutaires générales prévues par la législation. En matière de commerce, la procédure administrée par la Commission américaine du commerce international et le département du Commerce détermine si les requérants ont droit à une réduction des importations en vertu de la clause de sauvegarde, des dispositions sur les droits compensatoires ou antidumping ou d'une autre disposition statutaire.
Produit (de base)	Au sens large, tout article échangé; mais le terme est le plus souvent utilisé pour désigner des matières premières, y compris des minéraux comme l'étain, le cuivre et le manganèse, et des produits agricoles industriels comme le café, le thé et le caoutchouc.
Progressivité des droits	Situation où les droits de douane appliqués aux articles manufacturés sont relativement élevés, où les droits appliqués aux produits semi-transformés sont modérés et où les droits appliqués aux matières premières sont nuls ou très faibles. Cette "progressivité" que l'on retrouve dans les listes tarifaires de la plupart des pays développés est considérée comme décourageant le développement des industries manufacturières des pays riches en ressources.